

1) Comparaison des bilans au	31.12.76	31.12.75
<u>ACTIF</u>		
Caisse	791.69	543.19
Chèque postaux	53'449.90	11'503.75
Banque cantonale vaudoise c/c	6'143.70	5'649.35
Crédit foncier vaudois c/c	439.72	512.47
Crédit foncier vaudois livret épargne	523.65	---.--
Débiteurs	43'058.30	187'773.80
Recette de l'Etat	1'249'921.65	1'298'630.--
Sous total (disponibilités)	1'354'328.61	1'504'612.56
Titres	241'000.--	233'150.--
Immeubles productifs	874'420.--	874'420.--
Immeubles improductifs	1.--	1.--
Collège en construction	2'654'496.25	1'143'681.--
Mobilier	1.--	1.--
Réseau d'eau	1.--	1.--
Sous total immobilisé	3'769'919.25	2'251'254.--
<u>Total général</u>	5'124'247.86	3'755'866.56
<u>PASSIF</u>		
Créanciers	723'336.30	413'694.15
Banque cantonale vaudoise c/construction	578'547.20	85'352.60
Crédit foncier vaudois c/construction	557'493.--	358'354.90
Union de banque suisse c/construction	208'177.35	108'802.10
Passifs transitoires (sans collègue)	925'000.--	664'115.50
Crédit foncier vaudois (hypothèque)	42'165.45	43'093.50
Sous total (dettes + provision grands travaux)	3'034'719.30	1'673'412.75
Dons pour nouveau collègue	2'500.--	2'500.--
Provision pr. amortiss. collègue	1'600'000.--	1'600'000.--
Capital Bourse des Pauvres	327'132.--	327'132.--
Capital ou fortune nette	159'896.56	152'821.81
Total	5'124'247.86	3'755'866.56

La principale caractéristique du bilan 1976 par rapport à celui de 1975 se situe au niveau des engagements financiers qui ont passé de Fr. 1'673'412.75 à 3'034'719.30 soit Fr. 1'361'306.55 de plus. La cause en est bien sûr la construction du collègue. Cet endettement est toutefois inférieur à celui prévu au budget de trésorerie. L'analyse de ce dernier sous chiffre 6 vous en donnera l'explication. ./.

Les autres comptes du bilan n'appellent pas de commentaires particuliers si ce n'est le sous total "disponibilités" qui sous l'effet de débiteurs moins importants a diminué d'environ Fr. 150'000.--

2) Comparaison des comptes d'exploitation: budgetés/1976/1975

<u>RECETTES</u>	<u>budgetées</u>	<u>1976</u>	<u>1975</u>
Administration générale	2'500.--	3'467.--	4'451.80
Finances	1'914'000.--	1'891'402.90	2'059'912.85
Bâtiments et domaines	190'000.--	206'546.85	227'007.60
Travaux de voirie	191'000.--	238'071.75	273'875.95
Police	45'000.--	46'007.60	43'654.95
Cultes et instruction	15'000.--	22'352.--	17'927.65
	<u>2'357'500.--</u>	<u>2'407'848.10</u>	<u>2'626'830.80</u>

<u>DEPENSES</u>	<u>budgetées</u>	<u>1976</u>	<u>1975</u>
Administration générale	275'000.--	283'825.35	253'694.10
Finances	310'000.--	133'553.35	66'249.60
Bâtiments et domaines	160'000.--	172'090.25	164'752.92
Travaux de voirie	350'000.--	288'156.75	268'508.10
Police	75'000.--	87'491.40	63'605.55
Cultes et instruction	465'000.--	522'261.55	417'766.--
Transports publics	60'000.--	60'882.50	73'074.80
	<u>1'695'000.--</u>	<u>1'548'261.15</u>	<u>1'307'651.07</u>

Excédent de recettes	<u>662'500.--</u>	<u>859'586.95</u>	<u>1'319'179.73</u>
----------------------	-------------------	-------------------	---------------------

2.1 Analyse des recettes

Supérieures au budget d'environ Fr. 50'000.--, les recettes 1976 sont inférieures d'environ Fr. 219'000.-- à celles de 1975.

Les causes de ces écarts sont les suivantes:

a) par rapport au budget

202 Impôts	+	3'500.--	(voir chiffre 3)
203 Droits de mutation	-	27'300.--	(idem)
302 Terrains et forêts	+	8'600.--	
303 Port	+	7'100.--	
304 Eaux (abonnements)	+	2'500.--	
305 Eaux (prises)	-	2'200.--	
401 Bureau technique	+	3'300.--	
402 Chaussées	+	2'700.--	
403 Travaux (recup. assurance)	+	25'300.--	
404 Récupération verre	+	2'200.--	
405 Taxes égouts	+	2'000.--	
406 Taxes épuration	+	1'500.--	
407 Eclairage publique	+	10'200.--	
501 Police	+	2'500.--	

502	Feu	-	1'500.--
602	Bâtiment scolaire	+	1'300.--
604	Instruction publique	+	6'100.--
			+ 47'800.--
			+ 47'800.--

La moitié de la plus value de Fr. 50'000.-- est constituée par le compte 403 dans lequel sont comptabilisées les récupérations de salaire auprès des assurances. Il s'agit donc là d'une recette extraordinaire qui ne se produit (heureusement pour nos employés) pas chaque année. Une recette supplémentaire plus sympathique est celle du compte 407. Elle est due au bon résultat de la société électrique de la Côte. Les recettes fiscales seront analysées plus loin. Mise à part les droits de mutations on peut cependant déjà relever qu'elles sont très près du budget.

b) par rapport à 1975

201	Intérêts des créanciers	-	15'400.--
202	Impôts	-	7'000.--
203	Droits mutations et gains immobiliers	-	146'700.--
301	Bâtiments	+	4'100.--
302	Terrains et forêts	+	3'400.--
303	Port	+	4'500.--
305	Prises d'eau	-	32'300.--
401	Bureau technique	-	26'600.--
402	Chaussées	+	1'000.--
403	Travaux (récup. assurances)	+	25'300.--
405	Taxes égouts	-	21'600.--
406	Taxes épuration	-	22'100.--
407	Eclairage public	+	7'700.--
501	Police	-	1'200.--
502	Feu	+	3'500.--
602	Bâtiment scolaire	+	1'300.--
604	Instruction publique	+	3'100.--
			- 219'000.--
			- 219'000.--

Dans cette comparaison les 3/4 de la différence se trouve dans les impôts et surtout, les droits de mutations et gains immobiliers. Comme nous le disions dans un autre préavis, l'assiette fiscale est très peu touchée par la récession. Cependant n'oublions pas que 1976 est la deuxième année d'une période fiscale reposant sur les gains de 1973/74 qui n'avaient que très peu souffert de la récession. Les droits de mutations et les gains immobiliers semblent par contre plus sensibles à ce phénomène. Les comptes 305, 401, 405 et 406 reflètent eux aussi le ralentissement très prononcé de la construction.

2.2 Analyse des dépenses

Les dépenses effectives 1976 sont restées inférieures au budget - Fr. 146'500.-- mais sont supérieures à 1975 + Fr. 240'600.-- (+ 18,4%)

Les écarts constatés sont les suivants:

a) par rapport au budget:

1002	Administration générale	-	3'500.--
1003	Frais généraux divers	+	6'500.--
1005	Service social	+	5'400.--
2001	Intérêts des dettes	-	131'400.--
2002	Impôts	-	42'200.--
2004	Assistance publique	+	25'100.--
2005	Protection civile	-	28'100.--
3001	Bâtiments	-	4'200.--
3002	Terrains et forêts	-	4'600.--
3003	Port	-	1'600.--
3004	Eaux	+	22'500.--
4002	Chaussées	-	12'900.--
4003	Travaux divers	-	20'200.--
4004	Voirie	-	11'400.--
4005	Station d'épuration	-	9'200.--
4007	Eclairage public	-	8'300.--
5001	Police	+	4'500.--
5003	Feu	+	8'000.--
6001	Cultes	-	21'200.--
6002	Bâtiments scolaires	+	43'400.--
6003	Administration scolaire	-	7'400.--
6004	Instruction publique	+	41'300.--
			<u>- 149'500.--</u>

Le recours à l'emprunt ayant été moins fort et plus tardif que prévu, facteurs auxquels est venu s'ajouter la baisse des intérêts, nous enregistrons à nouveau une économie sensible sur l'intérêt des dettes. A elle seule, cette différence expliquerait presque entièrement l'économie réalisée sur le total des dépenses. Il y a cependant, vous le constatez, plusieurs autres postes avec des économies qui compensent les dépassements qui se sont produits ailleurs.

Voici les principales causes de ces écarts:

- 1005 notre part au financement de l'AVS a passé de Fr. 50'644.-- en 1975 à Fr. 60'423.70 en 1976
- 2002 les remboursements d'impôt étranger (accords pour éviter la double imposition) réclamé par la Confédération ont été sensiblement plus bas que prévu. Il n'est cependant pas exclu que nous recevions une facture complémentaire en 1977 ou plus tard.
- 2004 notre part aux dépenses cantonales d'assistance étaient de Fr. 14'118.-- en 1974 et Fr. 8'234.-- en 1975. En 1976 nous avons reçu une facture de Fr. 45'141.70. Les chômeurs ayant épuisé leurs droits et qui sont secourus par le canton sont pour une bonne part à l'origine de ce surplus.
- 2005 beaucoup moins d'abris à subventionner
- 3004 sécheresse = plus d'achats d'eau de secours à Nyon

- 4002 une facture Perrin d'environ Fr. 40'000.-- est arrivée après le boucllement des comptes
- 4003 l'employé communal supplémentaire prévu n'a pas été engagé
- 4004 au moment de l'établissement du budget nous ne connaissions pas encore les nouveaux tarifs Henny. Cette maison a en outre transporté nos ordures à Châtel St. Denis plus tard que prévu
- 6001 les travaux d'entretien envisagés n'ont pas été exécutés
- 6002 constitution des stocks de mazout, matériel de nettoyage et divers pour le nouveau collège
- 6004 retard dans facturation primaire supérieur par Gland, plus augmentation générale sur tous les postes qui constituent ce compte

b) par rapport à l'année précédente

1001	Conseil Communal	+	2'300.--
1002	Administration générale	+	1'900.--
1003	Frais généraux divers	+	11'200.--
1004/6	Cotisations et assurances	-	4'700.--
1005	Service social	+	19'500.--
2001	Intérêt des dettes	+	43'500.--
2002	Impôts	-	11'400.--
2004	Assistance publique	+	36'900.--
2005	Protection civile	-	1'700.--
3001	Bâtiments	-	20'100.--
3002	Terrains et forêts	+	6'400.--
3004	Eaux	+	21'800.--
4001	Bureau technique	-	4'600.--
4002	Chaussées	-	17'300.--
4003	Travaux divers	+	16'600.--
4004	Voirie	+	8'700.--
4006	Station d'épuration	+	3'300.--
4007	Eclairage public	+	13'200.--
5001	Police	+	17'100.--
5003	Feu	+	6'800.--
6001	Cultes	-	12'200.--
6002	Bâtiment scolaire	+	46'300.--
6003	Administration scolaire	+	2'300.--
6004	Instruction publique	+	69'700.--
6005	Matériel scolaire	-	1'600.--
7001	Transports publics	-	12'200.--
			<u>+</u> 241'700.--
			=====

Les augmentations les plus marquantes ont les mêmes origines que celles données ci-devant pour la comparaison avec le budget. Ce sont dans l'ordre d'importance:

Instruction publique : augmentation générale des coûts
 Bâtiments scolaires : mazout et matériel d'entretien au Nouveau collège
 Intérêts : recours à l'emprunt plus important pour le collège

Assistance publique : contribution plus élevées dues en grande partie au chômage
 Eaux : sécheresse
 Service social : financement AVS plus élevé

A eux seul ces 6 postes représentent Fr. 237'700.-- de plus, autrement dit, la presque totalité de l'augmentation générale des dépenses.

Nous n'avons pas fait d'analyse précise à ce sujet, mais la tendance du canton de reporter certaines dépenses sur les communes a très certainement joué un rôle dans l'augmentation de nos dépenses. Rappelons à ce sujet qu'une nouvelle classification des communes a été faite en fonction notamment des impôts perçu et de l'endettement. Dans ce sens là la nôtre n'est pas favorisée lors de facturation de nos parts aux dépenses cantonales puisque jusqu'à fin 1974 nous n'avions pas de dettes et que notre taux d'imposition est, quoi qu'on en dise, très favorable.

2.3 Excédent de recettes

Compte tenu de toutes les différences en plus et en moins commentées ci-dessus l'excédent de recettes est supérieur au budget d'environ Fr. 197'100.--. Par contre il est inférieur d'environ Fr. 459'600.-- à celui de 1975. Il s'agit là d'une diminution très nette de notre capacité d'amortir les grands travaux. Il faut cependant relever qu'en 1975 nous avons enregistré un excédent de recettes particulièrement élevé dû principalement au nouvel arrêté d'imposition alors que les dépenses qu'il devait couvrir se sont trouvées décalées dans le temps. Nous constatons en 1976 que les dépenses se sont partiellement réalisées et on même été corsées par le jeu du report de frais par le canton sur les communes. Il n'en reste pas moins que notre capacité d'amortir a pu être maintenue à un niveau au dessous duquel il ne faudrait pas tomber ce qui n'aurait pas été le cas sans une modification de nos recettes fiscales.

3) Recettes fiscales	Budgetées	1976	1975
Personnes physiques		1'378'400.--	1'384'000.--
Personnes morales		375'200.--	376'600.--
Sous total	1'750'000.--	1'753'600.--	1'760'600.--
Taxes annuelles	145'000.--	131'600.--	122'400.--
Taxes non pompiers	40'000.--	11'300.--	10'700.--
Taxes feu		27'200.--	24'200.--
Total impôts courants	1'935'000.--	1'923'700.--	1'917'900.--
Droit de mutations			
s/transfert		29'100.--	29'500.--
s/succession		22'200.--	191'300.--
Impôt s/gains immobiliers		71'300.--	48'500.--
Total impôts aléatoires	150'000.--	122'600.--	269'300.--
Total général	2'085'000.--	2'046'300.--	2'187'200.--

Nos rentrées fiscales courantes sont conformes à ce que nous en attendions. Les impôts dits aléatoires sont par contre plus faibles que prévus et bien aux-dessous de ceux encaissés en 1975. Il n'y a rien là d'anormal car c'est le propre de cette catégorie d'impôts d'être très variable donc difficilement prévisible.

Rappelons que 1976 était la deuxième année de la période fiscale. Elle est donc basée sur les revenus 73/74. Nous avons cependant bon espoir que les nouvelles déclarations déposées cette année ne subiront, dans l'ensemble, pas trop les effets de la récession.

4) Compte de Profits et Pertes

<u>AVOIR</u>	1976	1975
Excédent de recettes du compte d'exploitation	859'586.95	1'319'179.73
Extourne soldes de provisions non utilisés:		
Toiture Auberge	29'514.--	
Chemin des Chaux	20'798.65	
Chemin du Curson	20'955.15	
	71'267.80	215'581.20
Recettes diverses:		
Plus-value s/titres	7'850.--	
subv. Pavillon Fossés	4'467.--	
subv. terrain gymn.	12'212.--	
Rétrocession s/trav. STEP	12'683.75	
	37'212.75	55'027.--
	968'067.50	1'589'787.93
	=====	
<u>DOIT</u>	<u>1976</u>	<u>1975</u>
Création nouvelle provision	925'000.--	1'559'000.--
dépenses diverses:		
Dépassement s/façades auberge	6'869.90	
Dépassement s/terre-plein Abériaux	4'457.20	
Frais étude Auberge	20'000.--	
Ch. de la Combe	4'665.65	
	35'992.75	22'494.30
Excédent de recettes viré à Capital	7'074.75	8'293.63
	968'067.50	1'589'787.93
	=====	

Il n'y a pas grand-chose à dire de ce compte PP si ce n'est que le solde à disposition est beaucoup plus faible qu'en 1975. Nous avons pu malgré tout créer une nouvelle provision de Fr. 925'000.-- pour grands travaux qui correspond à peu de chose près à l'ensemble des crédits votés en 1976. Les travaux en question sont en cours d'exécution au moment où nous rédigeons ce rapport.

5) Mouvement des Passifs transitoires

Conformément au tableau annexé, le mouvement de ce compte est le suivant:

	<u>1976</u>	<u>1975</u>
Solde au 1er janvier	2'264'115.50	1'433'331.65
Provisions utilisées en cours d'exercice	604'174.80	520'200.25
	<u>1'659'940.70</u>	<u>913'131.40</u>
Extourne soldes provisions non utilisées ou dépassées	59'940.70	208'015.90
	<u>1'600'000.--</u>	<u>705'115.50</u>
Création de nouvelles provisions	925'000.--	1'559'000.--
Solde au 31 décembre 1976	<u><u>2'525'000.--</u></u>	<u><u>2'264'115.50</u></u>

Toutes les provisions existantes à fin 1975 ont été utilisées en 1976 sauf celle concernant le collège. Le compte de construction a cependant augmenté de Frs. 1'510'815.25 en 1976 (acompte sur subvention payé en 1976 déduit). Compte tenu des Fr. 35'992.75 de travaux passés directement à PP l'ensemble des grands travaux facturés en 1976 s'élève à Fr. 2'150'982.80. Le record de 1975 de Fr. 1'964'000.-- est donc dépassé.

Nous avons renoncé à créer des provisions pour chacun des crédits votés en 1976 et vous proposons cette année une provision globale de Fr. 925'000.-- afin de faciliter la gestion de ce compte. L'ensemble des crédits ouverts au 31.12.1976 est d'ailleurs légèrement supérieur à cette somme.

6) Analyse des écarts par rapport à la 1ère année du budget de trésorerie 1976/1978

	<u>Budget</u>	<u>Réalité</u>
Découvert initial	535'000.--	534'300.84 *
Recettes ordinaires	275'000.--	312'848.10
Rentrées fiscales	2'220'000.--	2'095'000.--
Subvention nouveau collège	200'000.--	200'000.--
Recettes diverses (v/PP)	--.--	37'212.75
	<u>2'695'000.--</u>	<u>2'645'060.85</u>
Variation divers actifs:		
Débiteurs	- 144'715.50	
Recette de l'Etat	- 48'708.35	
Titres	+ 7'850.--	
Immeuble	--.--	
	<u>- 185'573.85</u>	<u>+ 185'573.85</u>
	<u>2'695'000.--</u>	<u>2'830'634.70</u>

	<u>Budget</u>	<u>Réalité</u>
Dépenses ordinaires (sans intérêts bancaires)	1'510'000.--	1'494'623.15
Collège	2'600'000.--	1'710'815.25
Grands travaux en cours l.1	665'000.--	
Autres grands travaux	<u>700'000.--</u>	628'840.45
Intérêts bancaires	140'000.--	<u>53'638.--</u>
		3'887'916.85
Variation divers passifs		
Créanciers	+ 309'642.15	
C.F.V	- 928.05	
	<u>+ 308'714.10</u>	<u>- 308'714.10</u>
	5'615'000.--	3'579'202.75
	=====	=====
<u>Découvert final</u>	<u>3'455'000.--</u>	<u>1'282'868.89</u> *

* Ces découverts (tant initial que final) correspondent aux trois comptes de construction du Passif (BCV/CFV/UBS) moins les comptes de Caisse, Chèques postaux, BCV et CFV de l'actif.

Le découvert final réel est très inférieur aux prévisions:

- Fr. 2'172'131.11

Si les recettes réalisées sont assez proches de celles qui étaient prévues: + Fr. 135'634.70 ou 5% de plus, il n'en va pas de même des dépenses qui accusent une différence de - Fr. 2'035'797.25.

C'est bien sûr là qu'il faut chercher la cause principale de l'écart de découvert final.

Voici les principales déviations et leurs causes

- Collège - 889'200.--

une assez grande partie des travaux n'était pas encore facturée au 31.12.76

- Grands travaux - 736'200.--

Ceux qui ont été exécutés en 1976 correspondent en majeure partie à ceux qui ont fait l'objet d'une provision au 31.12.75 (voir tableau annexé concernant les Passifs transitoires)

La tranche 1976 passera carrément en 1977.

Il s'agit notamment des chemins de la Tuilière et de la Combe, de l'aménagement des Fossés, des collecteurs du ch. de Trembley et du Carroz

- Intérêts bancaires - 86'400.--

Les décalages ci-dessus ont bien entendu leur incidence sur le recours aux crédits bancaires d'où cette économie

- Créanciers et CFV (Hypothèque) - 308'700.--

Il est clair que si cette différence avait été payée au 31.12 de façon à ce que ce compte n'augmente pas, le découvert final aurait été plus grand.

- Economie sur dépenses ordinaires - 15'400.--

Différence totale - 2'035'900.--
=====

Une nouvelle fois nous nous trouvons en face d'un décalage dans le temps, tant au niveau de la facturation que de l'exécution des travaux et des paiements. Cela ne signifie donc pas économie car ces travaux seront malgré tout faits et payés plus tard. Les seules et vraies économies sont celles sur les intérêts et les dépenses courantes.

7) Remarques générales

L'exercice 1976 se caractérise par de moins fortes recettes qu'en 1975. La cause principale se trouve au niveau des impôts dit aléatoires plus quelques moins values dues au ralentissement de la construction. Les dépenses ont par contre continué d'augmenter. Il en résulte comme prévu une diminution de notre capacité d'amortissement qui était cependant exceptionnelle en 1975.

Nous pouvons donc être satisfaits d'avoir pu faire une provision de Fr. 925'000.-- pour l'amortissement de la presque totalité des grands travaux votés en 1976 ceci tout en maintenant à un niveau parfaitement acceptable nos emprunts auprès des banques.

La Municipalité de même que notre Boursier, sont bien entendu à disposition de la Commission de gestion pour compléter son information.

8) Conclusion

Sur la base de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdemoiselles, Messieurs, de bien vouloir prendre les décisions suivantes:

LE CONSEIL COMMUNAL DE PRANGINS

vu le présent préavis no 53/77
lu le rapport de la Commission de gestion
attendu que ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour

d é c i d e

1. d'adopter les comptes de la Bourse Communale pour l'exercice 1976 tels qu'ils ont été présentés

2. d'en donner décharge au Boursier Communal avec remerciements de la Municipalité pour l'excellence de son travail et sa collaboration active
3. de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion au cours de l'exercice 1976

Ainsi délibéré par la Municipalité lors de sa séance du 2 mai 1977 pour être soumis au Conseil Communal de Prangins.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Vice-président



A. Cailler

La Secrétaire



L. Blanchoud